



COMPTE-RENDU CGT DU CHSCT DU 2 FÉVRIER 2022

1. Chantier de Richelieu

Des travaux inachevés mais des agents et des collections déjà dans les murs

Malgré de graves dysfonctionnements la direction a décidé que le site devait rouvrir dans son intégralité en septembre 2022. Cela ne va pas sans rappeler la fin de chantier de la zone 1 en 2017 qui avait dû faire face à de multiples difficultés (fuites, pannes, malfaçons, etc. : voir nos photos et vidéo ici : <https://cgtbnf.wixsite.com/dangertravaux>).

Après des années de retard, l'administration aurait pu attendre quelques mois de plus, mais c'était sans compter les annonces faites par la présidente en début d'année. De fait, désormais tout se fait à marche forcée, les difficultés sont étouffées et l'on interdit même aux agents de poster des photos des zones en chantier sur les réseaux sociaux.

Une partie des personnels des Estampes a ainsi aménagé dans un département en pleins travaux. Si les bureaux sont plus ou moins terminés, la salle de lecture et certains espaces de travail sont à l'inverse en chantier entraînant de nombreuses nuisances (bruit, poussière, va et vient des ouvriers, etc.).

Les agents des Cartes et plans quant à eux viennent d'être informés qu'une partie importante de leurs bureaux ne sera pas accessible avant la mi-mai alors qu'ils sont censés déménager de Tolbiac début mars. La raison de ce retard est la découverte il y a 6 mois de mэрule (un champignon*) dans les boiseries et les planchers. Si au final les 2/3 des agents du département rejoindront bien le site, ils devront s'entasser dans les bureaux accessibles, le tiers restant devra rester isolé à Tolbiac pendant 2 mois et demi.

Pendant ce temps, le personnel de nettoyage est surchargé de travail car les espaces en chantier et ceux réputés terminés ne sont pas hermétiques, la poussière s'infiltré partout... La CGT a demandé un renforcement des effectifs.

Dans la cour d'honneur par laquelle pénètrent les lecteurs et les personnels pour accéder au site, c'est un incroyable chassé croisé de camions de déménagement (collections, mobiliers, matériels de conservation, affaires de bureau). La cour Tuboeuf étant toujours en travaux et de ce fait inaccessible, l'administration a pris le risque de concentrer les flux (camions et personnes) dans un seul et même espace qui à cause de son étroitesse nécessite de nombreuses manœuvres et marches arrières.

Plusieurs alertes incendies se sont par ailleurs déclenchées obligeant les personnels à évacuer les lieux en raison de « permis feux » non déclarés par les entreprises (soudures, etc.), quand ce ne sont pas des fuites d'eau qui mettent aussi gravement en danger les collections (voir notre droit d'alerte sur la question ici : <https://cgtbnf.fr/fuite-deau-a-la-bnf-la-cgt-declenche-son-droit-dalerte/>).

Dans le même temps, **la fatigue chez les personnels,** en particulier ceux mobilisés sur les déménagements, commence à se faire sentir, alors que l'encadrement, les collègues du DMT et du Projet Richelieu sont déjà à bout de souffle.

Mais pour la direction tout va bien (ce que contredit le DMT et le Projet Richelieu) et l'on se gargarise de mots pompeux : « magnifique », « fluide », « réception progressive des espaces maîtrisée »... et l'on fustige la CGT en qualifiant ces propos « d'apocalyptiques ». **La CGT a donc demandé une visite de contrôle du CHSCT (celle-ci devrait se tenir le 25 février).**

De la mэрule dans les planchers, poutres et boiseries

La mэрule est un champignon aussi appelé « pourriture brune » qui s'attaque aux charpentes et aux boiseries dans les bâtiments présentant un excès d'humidité. Ce champignon se nourrit de cellulose, provoque le pourrissement du bois et fragilise les structures.

Comme lors de la première phase des travaux où les fenêtres en bois laissées ouvertes s'étaient déformées en raison de l'humidité ambiante jusqu'à ne plus pouvoir les fermer, il semble que la même erreur se soit répétée. Conséquence : l'humidité aurait développé le champignon.

La CGT a dénoncé cette situation et a réclamé une transparence totale sur la question, en particulier les références des fongicides utilisés pour traiter les planchers des bureaux. En 2018, en effet, une dizaine de chercheurs de plusieurs organismes publics (INRA, Inserm, CNRS, etc.) alertaient les autorités sanitaires sur les risques présentés par certains fongicides sur la santé et l'environnement.

Problème d'aménagement des bureaux, pour la CGT rien n'est secondaire

Le positionnement des prises installées dans les espaces de travail n'ayant pas été respecté, les personnels se trouvent en difficulté pour installer leur bureau correctement. Il est navrant que ce type de problèmes déjà constatés en 2017 se reproduise en 2022.

La CGT est intervenue pour que des câbles soient fournis afin de relier les prises aux unités centrales et aux téléphones avec la pose de goulottes au sol.

2. Fonctionnement des salles de lecture de Richelieu

Malgré nos réclamations répétées afin d'obtenir des documents sur le fonctionnement de Richelieu au terme du chantier, l'administration n'a pas répondu à nos demandes. Celles-ci s'inscrivaient pourtant pleinement dans les prérogatives du CHSCT (décret 82-458 et sa circulaire d'application). La CGT a donc fait une saisine de l'ISST du ministère pour « désaccord sérieux et persistant », saisine qui a été acceptée, la direction étant invitée à s'expliquer le 25 février.

→ Pour mémoire voici nos demandes (entre guillemets les références aux textes réglementaires) :

Concernant les « rythmes de travail, la durée et les horaires de travail et l'aménagement du temps de travail » :

- *La transmission des matrices de plannings pour l'ensemble des activités postées (salles de lecture, sûreté, caisses, accueil)*
- *Concernant les samedis, les dimanches, les jours fériés et le travail en soirée le détail par service du nombre de personnes mobilisé et du nombre de jours effectué*

Concernant la « charge de travail » liée notamment au nouveau musée, nouveaux services et à des amplitudes d'ouvertures élargies :

- *Le nombre en EPT des personnels de magasinage par département (titulaires et non-titulaires) et des personnels de sûreté*
- *L'impact du nouveau musée sur les départements et services*
- *L'actualisation du document présentant la quarantaine de postes redéployée à Richelieu (en ETP et PP), leur mission, destination et statut exact*

Concernant « la pénibilité » et de « l'élargissement des tâches » une évaluation globale des risques RPS concernant la réouverture du site, en particulier la transformation des métiers et la montée en charge des services aux publics au détriment des autres missions fondamentales.

L'analyse de la CGT du projet initial de la direction et les modifications annoncées :

1. La fermeture à 19h des salles de lecture (gain pour les lecteurs : +1h/semaine puisque les salles ne seront plus accessibles le lundi matin) couplée à une communication directe tout au long de la journée multipliera les plages de service public, réduira le temps dédié aux tâches internes et rendra encore plus difficile le travail en équipe et les activités multi-sites.

→ **Suite à la mobilisation des personnels et de l'intersyndicale CGT-FSU-SUD des renforts ont été concédés mais ce sont des contractuels à temps incomplet (4 « vacataires » en plus de ceux déjà prévus) et pas des titulaires.**

2. La communication directe des documents est trompeuse pour les lecteurs en raison de l'éclatement des collections sur plusieurs sites et désorganisera le travail en multipliant les plages de service public et les allers-retours dans les magasins. Résultat, le temps consacré à la conservation et au traitement des collections va diminuer, mais pas son volume et les conditions de travail vont se dégrader.

→ **Suite à la mobilisation des personnels et de l'intersyndicale CGT-FSU-SUD, les départements pourront conserver un système de communication avec des levées à heure fixe mais la direction a refusé de nous transmettre les organisations retenues dans chaque service.**

3. Le renfort d'un emploi précaire par département ne réglera pas les problèmes : ce sont des CDD de 10 mois non renouvelable, il faudra donc former un nouveau collègue tous les ans et prendre le risque que le poste soit supprimé à chaque départ.

→ **Pas de réponse de la direction alors que ce type d'emploi doit être pourvu par des CDI suite à l'instruction ministérielle de 2015 et au protocole de fin de grève signé par la présidente de la BnF et l'intersyndicale CGT-FSU-SUD en 2016.**

3. Réaménagement de l'entrée des expositions de Tolbiac

Après des retards le projet est enfin relancé. **La CGT réclame en effet depuis plusieurs années l'amélioration des conditions de travail dans cet espace** (flux d'air froid très désagréable pour les agents, nuisances sonores, ergonomie, etc.).

Les travaux vont normalement permettre de régler le problème le plus important en particulier les flux d'air froid. Néanmoins, ce futur aménagement entraîne un nouveau problème. En positionnant les bureaux d'accueil dans un espace en retrait derrière un mur, les agents vont se retrouver dans une zone sombre où la lumière du jour arrive faiblement. L'éclairage sera renforcé mais la CGT demande une instruction plus poussée pour y remédier.

Concernant les nuisances venant des dispositifs sonores de certaines expositions, aucune mesure n'est envisagée, excepté de déplacer plus loin les installations.

Sur l'effectif des agents d'accueil : actuellement, un agent est généralement posté mais la nouvelle entrée comporte deux entrées distinctes et éloignées l'une de l'autre ; la CGT demande la présence de deux agents d'accueil, l'administration le confirme.

Les travaux seront intercalés dans les périodes inter expositions en février 2023. En amont et dès octobre 2022, les travaux électriques seront réalisés les lundis.

Vote : 4 absentions (CGT), 3 pour (CFDT)

4. Bilan du plan de prévention 2021

Le bilan présenté reste très insatisfaisant. Les actions réalisées en 2021 sont peu nombreuses, la plupart sont reportées en 2022.

Pour mémoire, l'employeur est tenu, en vertu de l'obligation de sécurité, d'évaluer les risques professionnels et de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé des salariés.

La CGT alerte, année après année, sur la passivité, voire l'inaction de l'administration et réclame des moyens humains et financiers pour assurer cette obligation légale et en faire une priorité pour l'établissement. On en est loin !

→ **L'inaptitude professionnelle** est un enjeu majeur au regard de la moyenne d'âge des agents (48 ans) et de certains travaux pénibles (magasinage, métiers d'art, etc.) mais l'état des lieux est toujours en cours. Un programme d'action de la prévention des inaptitudes est donc encore reporté.

→ **L'analyse des accidents de travail** : la cartographie demandée par la CGT n'est toujours pas réalisée, c'est pourtant l'élément indispensable afin de mettre en place une réelle politique de prévention.

→ **Les conditions de travail à Richelieu avec la réouverture**

Les actions 2021 concernaient essentiellement les travaux de parachèvement et le contrôle des installations. La CGT dénonce l'absence de prévention des RPS alors que les travaux de réouverture se font à marche forcée et mettent les personnels à rude épreuve. **Certains agents, en particulier les encadrants sont au bord de l'épuisement professionnel.**

Le Service des expositions fait quant à lui l'objet d'une alerte, son plan de travail au moment de la réouverture à l'automne 2022 est beaucoup trop important (pas moins de 6 expos à monter) avec une équipe en sous-effectif dans certains secteurs.

Ces situations de surcharge de travail, connues de l'administration, sont pourtant ignorées. L'inaction de l'administration est inadmissible.

La CGT a voté contre ce bilan de prévention médiocre et insuffisant.

Rejoignez la CGT BnF !

Nom et prénom :

Fonctions :

Site d'affectation et département :

>>> Téléchargez tous les documents nécessaires sur www.cgtbnf.fr

Local CGT niveau A2, T4 de Tolbiac - tel : 49.01 - cgt@bnf.fr - www.cgtbnf.fr